



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 1ER DECEMBRE 2025

L'ILR PUBLIE SES CHIFFRES CLÉS ANNUELS DU SECTEUR FERROVIAIRE

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de novembre son rapport sur les chiffres clés regroupant toutes les données statistiques nationales du secteur ferroviaire de l'année 2024. Ce rapport présente une vue détaillée de l'évolution de 2019 (année pré-Covid) à 2024 de l'infrastructure du réseau ferroviaire, des indicateurs nationales du trafic ferroviaire des voyageurs et du fret et certains indicateurs financiers.

Les indicateurs statistiques repris dans le rapport sur les chiffres-clés portent sur les distances parcourues en trains.km, voyageurs.km et tonnes.km en trafic national et international et bien d'autres indicateurs. Le document regroupe également les indicateurs financiers comme les chiffres d'affaires des entreprises ferroviaires, les investissements et frais de fonctionnement du gestionnaire de réseau.

Comme principales évolutions observées en 2024, l'ILR constate que le trafic ferroviaire au Luxembourg a connu une progression prononcée pour le transport de voyageurs, tandis que le trafic pour le fret continue de baisser. Le trafic voyageurs.km a été fortement impacté par la crise sanitaire, le trafic national tout comme le trafic international dépassent à présent largement les niveaux pré-Covid en 2019.

Le parcours total en trains.km s'élève à 8,24 millions, soit une croissance annuelle de 6,41%. Le trafic de train voyageurs enregistre un volume de 7,86 millions de train.km, soit une croissance annuelle de 7,14%. Le trafic des trains de voyageurs continue de représenter plus que 95% du trafic total. Le fret affiche une baisse annuelle de 6,55% avec 0,38 millions trains.km en 2024.

L'intensité d'utilisation du réseau ferroviaire en 2024, un indicateur qui représente le nombre de trains circulant en moyenne par jour sur un kilomètre de lignes au Grand-Duché, est de 83,22 trains par jour et km. Cette forte intensité d'utilisation du réseau ferroviaire est corrélée au trafic ferroviaire.

Le transport de voyageurs se distingue de nouveau avec une augmentation annuelle marquante du parcours total de voyageurs de 9,99%. Le parcours total de voyageurs en 2024 atteint 555,52 millions voyageurs.km, après 505,05 millions en 2023. Le transport de marchandises baisse en 2024 à 217,05 millions tonnes.km, soit une réduction de 5,75% sur base annuelle.

Le rapport complète l'éventail d'informations qu'offre l'ILR aux parties intéressées. En plus de ce rapport, l'ILR met à disposition d'autres outils, comme les tableaux interactifs ou le Open Data, ceci dans l'optique de présenter, sous diverses formes, une liste exhaustive et neutre d'informations sur le secteur ferroviaire au Luxembourg.

L'ILR est membre du réseau européen des régulateurs ferroviaires indépendants (IRG-Rail) qui publiera son 14^{ième} rapport annuel de la veille des marchés ferroviaires au deuxième trimestre 2026. Ce rapport annuel établit un état des lieux avec un très large éventail d'indicateurs des réseaux ferroviaires en Europe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- [Données statistiques nationales du secteur ferroviaire - Chiffres clés](#)
- [Tableau de bord du secteur ferroviaire – ILR](#), avec données en format ouvert
- Le rapport [Market Monitoring de l'IRG-Rail](#) est téléchargeable sur le site IRG-rail, avec les données en format ouvert

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.